



MONT-DORE NATATION

B.P.496 98810 Boulari – Tel/Fax : 41 59 02 / 81 46 72 - E.mail : montdorenatation@yahoo.fr
Association déclarée le 06.12.96 - Ridet n° 233387.004 - Code APE : NAF 926C - N° club : 25 988 0002

TROPHEE THIERRY LEHOULLIER REGLEMENT

ARTICLE 1

Le Mont-Dore Natation organise une compétition sportive de natation le **samedi 19 novembre 2011 à la piscine du Mont Dore** à 9h30 heures.

ARTICLE 2

La compétition se déroulera sur deux réunions selon le programme suivant :

1 - Le matin à partir de 9 heures 30 (échauffement une heure avant)

Séries « coupe des eaux du Mont-Dore »

- 25 nage libre filles et garçons

Séries Avenirs

- 25 PAP filles et garçons

Séries Avenirs

- 25 DOS filles et garçons

Séries Poussins – Benjamin – minimes – cadet/ junior

- 100 4N

Quarts de finale « coupe des eaux du Mont-Dore »

- 25 NL filles (4x4) et garçons (4x4)

2 - L'après-midi à partir de 13 heures 30 (échauffement une demi-heure avant)

Demi-finale « coupe des eaux du Mont-Dore »

- 25 NL filles (4x4) et garçons (4x4)

Séries Avenirs

- 25 BR filles et garçons

Séries Avenirs

- 25 NL filles et garçons

Finales Poussins

- 100 4N filles et garçons

Finales Benjamins

- 100 4N filles et garçons



PARTENAIRES OFFICIELS : LA VILLE DU MONT-DORE ET LA SOCIETE GENERALE





MONT-DORE NATATION

B.P.496 98810 Boulari – Tel/Fax : 41 59 02 / 81 46 72 - E.mail : montdorenatation@yahoo.fr
Association déclarée le 06.12.96 - Ridet n° 233387.004 - Code APE : NAF 926C - N° club : 25 988 0002

Finales Minimes

- 100 4N filles et garçons

Finales Cadets-juniors

- 100 4N filles et garçons

Finale « coupe des eaux du Mont-Dore »

- **25 NL filles (4x4) et garçons (4x4)**

ARTICLE 3

Les droits sont fixés à **1000 XPF par nageur**.

ARTICLE 4

Ces épreuves sont ouvertes aux licenciés FFN filles et garçons des catégories **Avenirs, Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets / juniors**.

ARTICLE 5

Pour la catégorie Avenir, filles et garçons, un classement sera effectué au cumul des temps des 4 épreuves pour les nageurs ayant concouru dans les 4 nages.

Pour les catégories Poussins, Benjamins, Minimes et Cadets / juniors, filles et garçons, les classements seront déterminés par les finales.

Au delà de 12 participants dans les catégories Poussins, Benjamins, Minimes et Cadets / Juniors il y aura une finale A et B. Seuls les trois premiers nageurs de la finale A seront récompensé(e)s

ARTICLE 6

Les épreuves, régies par le règlement FINA avec un faux départ, seront placées sous la responsabilité du juge arbitre.

ARTICLE 7

Les trois premiers de chaque catégorie seront récompensés par des médailles.

ARTICLE 8

Un trophée récompensera le club qui aura obtenu le meilleur score selon la règle suivante :

- Prise en compte du meilleur score d'un club dans chaque catégorie filles et garçons (1^{ère} place = 1 point ; 2^{ème} place = 2 points, ...)
- Attribution de 15 points à compter de la 15^{ème} place
- Attribution de 20 points à tout club dont aucun nageur n'aura concouru ou été classé dans une épreuve



MONT-DORE NATATION

B.P.496 98810 Boulari – Tel/Fax : 41 59 02 / 81 46 72 - E.mail : montdorenatation@yahoo.fr
Association déclarée le 06.12.96 - Ridet n° 233387.004 - Code APE : NAF 926C - N° club : 25 988 0002

- Addition des 10 scores obtenus
- Le lauréat sera le club totalisant le moins de points.

Ce trophée sera remis en compétition chaque année. Il sera définitivement acquis au club qui l'aura remporté à trois reprises.

ARTICLE 9

Un tirage au sort aura lieu pour récompenser un nageur à la fin de la réunion et un lot parmi les détenteurs de programmes numérotés.

La présence des gagnants est obligatoire lors du tirage.

De nombreux autres lots seront attribués aux nageurs et détenteurs de programmes par tirage au sort.

ARTICLE 10

Les inscriptions doivent parvenir au Mont-Dore Natation **au plus tard le 16 novembre 2011 à 20h00**

ARTICLE 11

La coupe Eaux du Mont-Dore récompensera le meilleur nageur et la meilleure nageuse sur 25 nage libre. Les séries, quarts, demi et finales se dérouleront sur les deux réunions sous dénomination « coupe des eaux du Mont-Dore » :

- Séries et quarts de finale (*4 séries de 4 filles et 4 séries de 4 garçons*) le matin.

- Demi-finales (*2 séries de 4 filles et 2 séries de 4 garçons*) et finales (*1 série de 4 filles et 1 série de 4 garçons*) l'après-midi.

*Les nageurs de la « coupe des eaux du Mont-Dore » font uniquement partie des catégories suivantes : avenir, poussin, benjamin, minime, cadet ou junior. Ils devront **obligatoirement** participer aux séries du meeting Lehoullier correspondant à leur catégorie d'âge.*

**Le Président
Stéphane COPPIN**



PARTENAIRES OFFICIELS : LA VILLE DU MONT-DORE ET LA SOCIETE GENERALE

